des yeux separés de *vieilles branches* peu disposées à se mettre à fruit, se développeront, toutes choses égales d'ailleurs, avec *moins de vigueur que d'autres,* et produiront des arbres qui conserveront la même disposition à la stérilité.

De pareils faits ont une importance que d'habiles praticiens méconnaissent rarement, mais qui n'est pas assez généralement appréciée.

Comme il importe que les sujets soient plus en sève que les greffes lors de l'opération, on peut couper celles-ci quelque temps d'avance, les réunir en paquets, et les enterrer ainsi par le gros bout, au nord, dans un lieu frais sans excès d'humidité.

### § V. — Temps propre à effectuer les greffes.

Deux époques conviennent particulièrement à la reprise de la plupart des greffes : le printemps, au moment de l'ascension de la sève, lorsque l'écorce a cessé d'être adhérente au bois et que les gemmes sont sur le point de s'ouvrir ; — les approches de l'automne, pendant le cours de la seconde sève. — Les greffes herbacées et en ramilles se font seules entre ces deux époques.

Les greffes de printemps se développent immédiatement. Presque toujours celles en fente et en couronne sont de ce nombre. — Les greffes de la sève d'août doivent être exécutées à une époque telle que la reprise puisse encore avoir lieu convenablement, sans toutefois que les yeux trouvent le temps de se développer, parce que les bourgeons auxquels ils donneraient naissance seraient le plus souvent saisis par les gelées avant d'être *aoûtés.* — Ces sortes de greffes s'appellent *à œil dormant* par opposition à celles qui poussent dès qu'elles sont faites, et qu'on a en conséquence nommées *à œil poussant.* — On greffe de l'une et l'autre manière en flûte et en écusson.

### § VI. — Manière d'assurer le succès des greffes.

La végétation d'accroissement en diamètre des arbres se faisant entre l'aubier et l'écorce, et la soudure des greffes ne pouvant avoir lieu qu'au moyen des parties herbacées ou du liber, il en résulte qu'il faut faire coïncider le plus exactement possible le liber de la greffe avec celui du sujet, comme dans les greffes en fente, ou le mettre en contact direct avec l'aubier de ce même sujet, comme dans les greffes en écusson, en flûte et en couronne. — Pour les greffes herbacées, la vie active étant encore également répartie dans toute la jeune tige, elle jouit en entier de la propriété de s'unir à une autre tige dans le même état.

Dès que les greffes sont placées, on les consolide par une ligature de laine, et on les abrite du contact de l'air par de la cire à greffer ainsi composée : 1/2 cire jaune, 1/4 poix commune et 1/4 poix de Bourgogne, dans laquelle on ajoute souvent un peu de suif, et qu'on fait fondre toutes les fois qu'on veut l'employer. — Pour des tiges d'un certain âge, ce simple enduit peut suffire sans aucune ligature.

## Section VI. — *De la taille des jeunes arbres.*

La taille des arbres de pépinières comprend quatre opérations principales : l'*habillage* ou la préparation des plants à l'époque du repiquage ou de la transplantation ; — *la taille vulgairement dite en crochets,* ou de première formation des tiges ; — *le recepage* et *l'élagage.*

### § Ier. — Habillage.

*L'habillage du plant* se subdivise en deux opérations ; l'une relative aux racines, l'autre aux jeunes troncs. Il ne s'opère pas dans tous les cas de la même manière.

*Pour les arbres forestiers* à racines pivotantes, particulièrement pour ceux qui doivent s'élever beaucoup, la plupart des théoriciens ont recommandé de laisser intact le pivot, et il est certain qu'on trouve de l'avantage à suivre un pareil conseil toutes les fois que cela se peut. — Le pivot n'est pas seulement destiné à maintenir la sommité des tiges contre les efforts du vent ; il va chercher à de grandes profondeurs l'humidité et les sucs nécessaires à la nutrition du végétal. — On a pu remarquer, dans bien des circonstances, que sa suppression arrête sensiblement le développement du tronc. — Malheureusement il est rarement possible de le conserver dans les pépinières, parce que généralement il y acquerrait en peu d'années une longueur si considérable qu'il deviendrait extrêmement difficile de l'arracher, et que si on le brisait, passé un certain âge, un pareil accident entraînerait souvent la perte de l'arbre.

Cet inconvénient est si bien reconnu, qu'il forcera toujours de recourir aux semis en place pour tous les arbres à racines pivotantes, tels que le chêne, par exemple, qu'on destine à former des futaies ou des plantations d'alignemens.

D'un autre côté, la suppression du pivot a des avantages incontestables. — Elle occasione le développement de plusieurs racines latérales qui se bifurquent, se couvrent d'abondans chevelus, et contribuent ainsi efficacement, non seulement à faciliter l'arrachage et à assurer le succès des transplantations futures, mais encore à en diminuer les frais.

Afin d'obtenir plus sûrement un tel résultat, les pépiniéristes ne se bornent pas à raccourcir le pivot, ils rognent les principales racines qui l'accompagnent ou le remplacent, et comme cette opération diminue pour quelque temps le nombre des bouches nourricières du végétal, ils sont dans l'oblig tion de supprimer aussi une partie des branches.

Lors du repiquage, ils taillent donc à un ou deux yeux toutes celles qui croissent latéralement sur la tige principale, et le plus fréquemment *ils l'arrêtent elle-même à une certaine hauteur,* quoique les avantages de cette dernière pratique aient été vivement contestés, et qu'ils l'aient été, ce me semble, avec raison dans les applications à la culture des arbres de haute croissance

La suppression de la tête peut occasioner chez eux des maladies qui abrégent leur